

Le sirop de Belleville

En 1829 environ, Sœur Martinière (supérieure de 1828 à 1848) MET AU POINT la recette de la « mixture vermifuge des sœurs hospitalières de Belleville » ou sirop de Belleville. (A l'époque, mixture = mélange)

Les « vertus » Ladite mixture était censée agir comme « vermifuge, tonique, souveraine contre les convulsions et très efficace contre la coqueluche ». On ne retiendra finalement que l'effet vermifuge du sirop de Belleville.

Vermifuge plantes vermifuges : racine de fougère mâle, tanaïsie, absinthe
plantes purgatives : séné, aloès, feuilles de pécher et matricaire aidaient à l'élimination des vers.

Tonique baume du Commandeur, angélique, le tout dans de l' « esprit de vin » (eau-de-vie).

Apéritive (= *stimule l'appétit*) absinthe, mélisse et germandrée petit chêne

Contre les convulsions les convulsions provoquées par les vers disparaissaient avec les vers

Contre la coqueluche efficacité très discutable,

Goût toutes ces plantes et le sucre du sirop lui donnaient son bon goût apprécié des enfants.

La préparation et la diffusion de cette mixture prirent au XXe siècle une grande ampleur : compétences multiples des sœurs

Origines des plantes

- jardin situé de l'autre côté de la rue du Moulin, où se trouve maintenant le nouvel hôpital
- champs et bords des routes, grossistes pour plantes exotiques (séné) ou de culture difficile (fougère mâle). Les plantes séchaient et étaient conservées dans le grenier.

La préparation

- distillation des eaux, dans la buanderie (laitue etc.).
- décoction des racines de fougère mâle dans infusion de feuilles de séné et de pécher.
- + sucre, filtration
- + baume du Commandeur
- remplir les topettes, les boucher (bouchon de liège), coller une étiquette, envelopper. Les dernières années, bouchon à vis et emballage de carton.

Vente satisfaction vente dans la région, et par correspondance : toute la France. Nombreuses lettres de satisfaction.

Sur le plan quantitatif, production importante, apport financier important.

La fin Au XXe siècle, législation relative aux produits pharmaceutiques. En 1959, une ordonnance exige un dossier d'expérimentation extrêmement complet, les religieuses renoncent à leur fabrication en 1962 à peu près.

En même temps, construction du nouvel hôpital, l'apothicairerie perd sa fonction.